

FONCIER
AMÉNAGEMENT



Département de la Sarthe
Commune de Voivres lès le Mans
"Le Clos du Four à Chanvre"



PLAN DE COMPOSITION
Echelle 1/750

Maître d'Ouvrage : Foncier Aménagement
3 Rue René Hatet - Appt n°002
72000 Le Mans
Tél.: 02.43.86.64.76

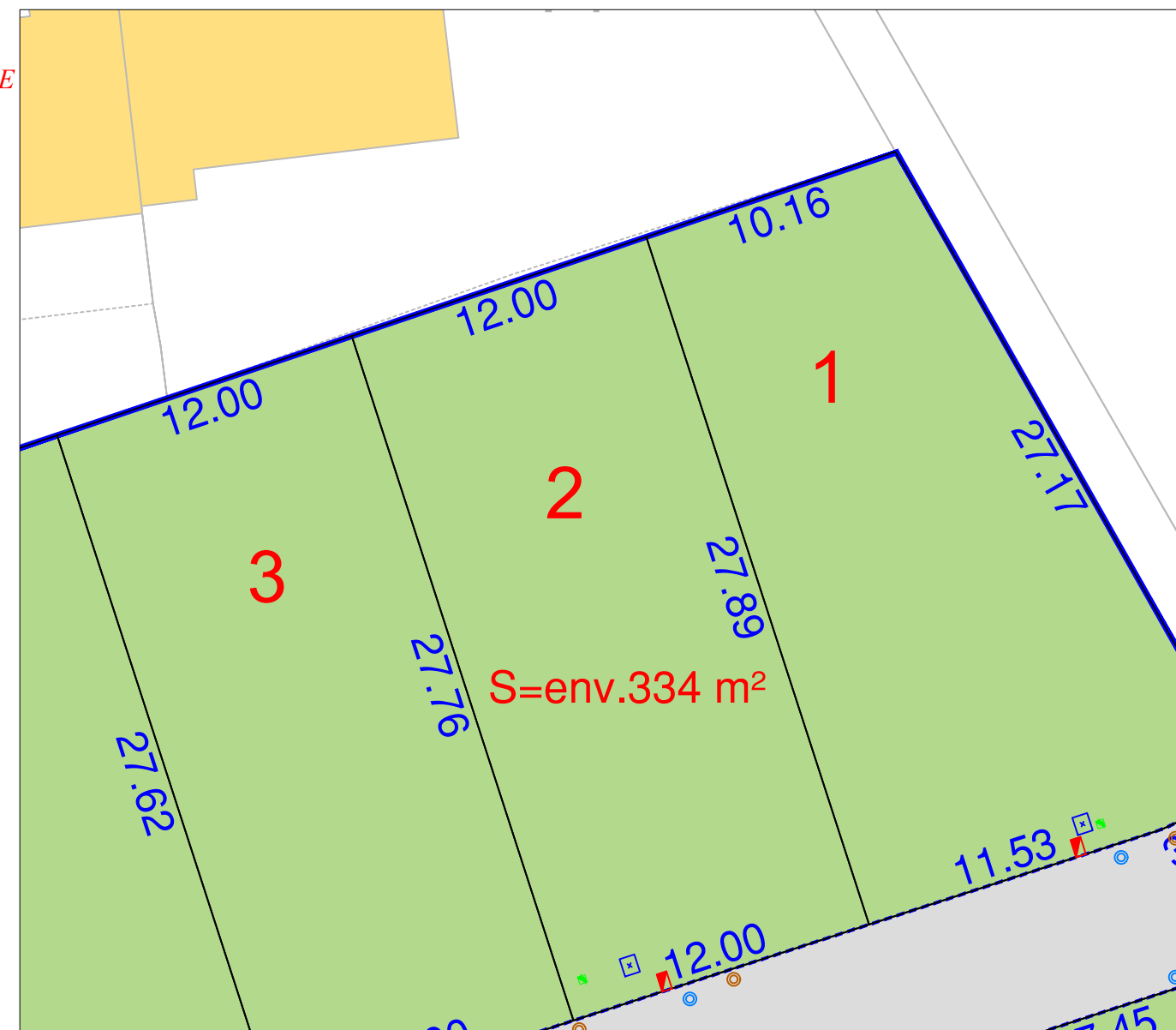
Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06

Plan de bornage
Lot 2
Echelle : 1/250



Section AB n°
Superficie : 334m²
Surface de plancher : 250m²

PROVISOIRE



Lots



Espaces verts



Voirie

--- bordures préfa. type P1 (vue 2 cm)

— Emprise lotissement

67.47 Cote planimétrique

67.47 Cote planimétrique

● Borne OGE plaque nouvelle

67.68 Cote altimétrique TN (avant travaux)

67.68 Cote altimétrique voirie projet

■ Coffret ENEDIS

□ Citerneau

○ Boîte de branchement EP

○ Boîte de branchement EU

■ Regard préfa. 30x30 mutualisée
TELECOM+FIBRE

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.
Les cotes indiquées sur le plan sont indicatives.

Ref: 21677

Etabli le 01 Juillet 2025

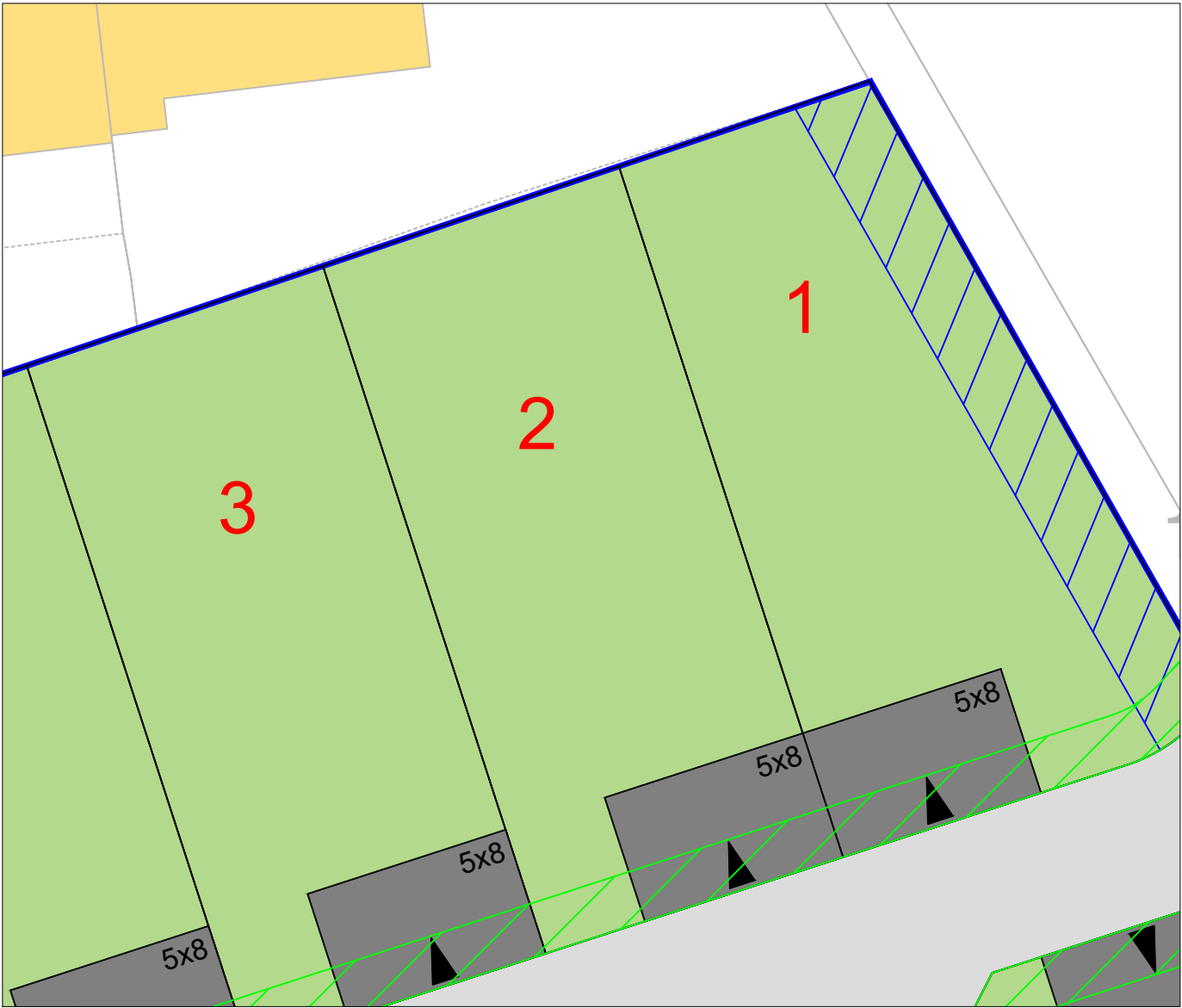


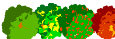
Règlement Graphique
Lot 2
Echelle : 1/250



NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.

PROVISOIRE



 Haies à planter à la charge de l'aménageur

 Emprise lotissement

 Accès imposé à charge de l'acquéreur

 Zone inconstructible pour les garages et annexes au bâtiment principal (2m de large)

 Haie à conserver

 Arbres à conserver sauf en cas de gêne pour les constructions

 Arbres à conserver (Chêne)

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du Permis d'Aménager réalisé en juin 2021 arrêté n°PA072

Etabli le 01 Juillet 2025